

Réforme des concours : un projet de plus en plus régressif

La FNEC FP-FO, depuis le début, s'est opposée à la masterisation des concours. Elle a dénoncé le projet de réforme Blanquer-Vidal des concours d'enseignement et de la formation des enseignants : passage du concours au 2ème semestre de la 2ème année de master, baisse considérable des exigences disciplinaires car l'évaluation des connaissances disciplinaires n'occupant plus que 1/5ème des épreuves du concours, précarisation accentuée des candidats, véritable «entretien d'embauche» en lieu et place des concours disciplinaires.

Étudiants en master MEEF = professeurs sous-payés

Le projet d'arrêté des formations dispensées au sein des masters MEEF communiqué par le ministère aggrave encore la situation faite aux étudiants de master MEEF.

Pour les étudiants qui seraient en alternance à 1/3 temps, celle-ci pourrait prendre place en M1, en M2 ou à cheval sur les deux années, avec un contrat de douze mois consécutifs dont la base juridique serait a priori un contrat de formation professionnelle.

Qu'on ne s'y trompe pas, l'alternance prévue par le ministère n'est pas de la formation, comme le révèle une réécriture du ministère, remplaçant dans le projet d'arrêté l'expression « périodes de formation en milieu professionnel par le terme « alternance ». Pour environ le tiers d'un SMIC, le ministère disposera ainsi d'une main d'œuvre de remplaçants à peu de frais.

Étudiants en master MEEF = auxiliaires non payés

Pour les étudiants qui ne seront pas sous le régime de l'alternance, ils se verront infliger des durées de stage allongées, jusqu'à 18 semaines sur l'ensemble du master (soit 18/36 semaines d'une année scolaire ou sur 18/24 semaines d'une année universitaire). Les stagiaires dans les établissements pourront à n'en pas douter servir de main d'œuvre auxiliaire gratuite.

Le choix pour les étudiants de master MEEF sera donc cornélien : être sous-payé comme contractuel à 1/3 temps ou servir de main d'œuvre auxiliaire gratuite ? Percevoir une bourse en travaillant gratuitement ou se résoudre à être un «travailleur pauvre» ?

Concours, lois de programmation, retraites : un même combat contre la régression sociale

Précarisation, généralisation de la contractualisation portées par la loi de Transformation de la Fonction publique et les projets de lois de programmation pluriannuelle dans l'Éducation nationale et la recherche sont aussi à l'œuvre dans la réforme des concours et des masters MEEF. L'objectif n'est autre que la mise en extinction du statut de la Fonction publique. La réforme des retraites, en faisant disparaître le salaire continué que constitue la pension, liée au statut de fonctionnaire, viendrait verrouiller le dispositif.

«Le 5 mars, l'université française et la recherche s'arrêtent» : une mobilisation totale contre la politique du gouvernement

Blocages, manifestations, occupations... À Marseille, Toulouse, Lille, Bordeaux, Caen, ou Paris, plusieurs dizaines de milliers de professeurs, chercheurs, doctorants et étudiants, étaient en grève et en manifestations jeudi 5 mars : «25000 manifestants à Paris, mais aussi 2000 à Montpellier, 1500 à Toulouse, 1200 à Rennes, etc. Les personnels et les étudiants ont fait de cette journée un succès, autour de deux revendications principales : l'abandon du projet de LPPR et le retrait du projet de loi Macron-Philippe-Berger de réforme des retraites » indique FO-ESR.

Les 6 et 7 mars, la 2ème coordination nationale des universités, écoles et labo s'est réunie : plus de 500 délégués de 63 établissements, mandatés par des AG qui ont regroupé plus de 10 000 personnels et étudiants. C'est pourquoi, «Nous appelons à construire, amplifier et élargir la grève dès le 9 mars, notamment en organisant

.../...

partout des assemblées générales. La grève reconductible et de grandes journées nationales de mobilisation nous permettront de construire un rapport de force victorieux. Face à l'inflexibilité du gouvernement et à la répression, dans et hors de nos facs et labos, les solidarités intersectorielles et internationales sont nos meilleures armes. La convergence avec les Gilets jaunes et les secteurs en lutte depuis le 5 décembre doit s'approfondir et continuer à être notre mot d'ordre » fait savoir l'appel de la coordination nationale.

La FNEC FP-FO soutient l'ensemble des appels de l'enseignement supérieur et la recherche.

Les réformes Macron-Philippe ne passent pas, il est possible de gagner !

Concours régressifs, allongement du temps de travail au nom de la pseudo-revalorisation Blanquer, mise au pas des personnels dans les lycées, intimidations des élèves, répression, baisse des pensions et retraites de 30 à 40%, LPPR dans l'enseignement supérieur, généralisation de la précarité contre la recherche, c'est insupportable pour tous.

La FNEC FP-FO appelle les personnels à se réunir dans chaque école, chaque établissement, chaque service, chaque INSPE et chaque UFR pour réaffirmer les revendications et discuter de l'action efficace pour en finir avec les réformes régressives.

On peut gagner. On ne lâche rien, dans l'unité, jusqu'au retrait de toutes les réformes régressives !

Montreuil le 10 mars 2020